

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (T.G) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M20- 0007747

57150

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00 953

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Manguen ZAHRA

Date de naissance : 01/01/1949

Adresse : Rue 22 n° 21 Hay EL HANTA Casablanca

Tél. 06 61 42 894 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 14/01/2021

Nom et prénom du malade : BAKKAL ZAHRA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14-01-2021	Seul	300.00		Dr. Yousef Dabbagh Cardiologue 100 Bd. Oum El Kheïdr - 1000 2133 86 60
14-01-2021	Elle cardia	1000.00		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	20/10/2011	928,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			Coefficient des travaux
			Montants des soins
			Début d'exécution
			Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Youssef DRISSI

Spécialiste des maladies du Cœur et des Vaisseaux

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Paris

- Holter tensionnel
- Holter rythmique
- Epreuve d'effort
- Echo-doppler cardiaque couleur



الدكتور يوسف الإدريسي

ال اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

طبیب سابق بمستشفيات باریس

الفحص بالصدى بالألوان

الهولتر -

Casablanca, le

M. M. 29

6 3 335 V

Book 22 2000

$$50,70 \times 3 = 152,1 \text{ m} \text{ (causas de 2,5)} \quad \text{Bueno}$$

149,20³-449,10
signature for 113

$$77.0^\circ \times 3 = 231.0^\circ$$

27.20^{x3} 83.12 *Cathartes aura*

6320
⑤ Zygote 10 min

4-978,50

100, bd. Oum Rabii - Résidence Al Ofoq (près de la Polyclinique CNSS) Hay Hassani - Casablanca
المستعجلات : 0661 08 02 82 - الهاتف : 0522 93 86 00 - E-mail : ydrissi@hotmail.com - Urgences : 0661 08 02 82

149,70

PPV 149DH70
PER 12/23
LOT 43394

Cardiaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardiaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardiaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

118001 100359
CARDENSIEL 2,5 mg B30
PPV : 50,70 DH

7862160238

118001 100859
CARDENSIEL 2,5 mg B30
PPV : 50,70 DH

7862160238

118001 100859
CARDENSIEL 2,5 mg B30
PPV : 50,70 DH

7862160238

77,00

PPV 77DH00
PER 08/22
LOT J2205

77,00

PPV 77DH00
PER 08/22
LOT J2205

77,00

PPV 77DH00
PER 08/22
LOT J2205

Docteur Youssef DRISSI

Spécialiste des maladies
du Cœur et des Vaisseaux

Ancien Médecin Interne
des Hôpitaux de Paris

- Holter tensionnel
- Holter rythmique
- Epreuve d'effort
- Echo-doppler
cardiaque couleur



الدكتور يوسف الإدريسي

اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

طبيب سابق بمستشفيات باريس

الفحص بالصدى بالألوان
-الهولتر-

Casablanca , le 14.01.21.

BAKKAL ZAHRA

Note d'hu
par Echo Cardi

1000,00 D

Dr. YOUSSEF DRISSI
CARDIOLOGUE
100 Bd. Oum Rabii - Hay Hassani
Casablanca Tel: 05 22 93 86 00

100، شارع أم الربيع - إقامة الأفق - الحي الحسني - الدار البيضاء

100, bd. Oum Rabii - Résidence Al Ofoq (près de la Polyclinique CNSS) Hay Hassani - Casablanca
Tél./Fax : 0522 93 86 00 - الهاتف : E-mail : ydrissi@hotmail.com - Urgences : 0661 08 02 82
المستعجلات :

Dr Youssef DRISSI
Cardiologue
100, boul. Oum Errabii
Hay Hassani, Casablanca
Tel : 05 22 93 86 00

COMPTE RENDU D'ECHO-DOPPLER CARDIAQUE

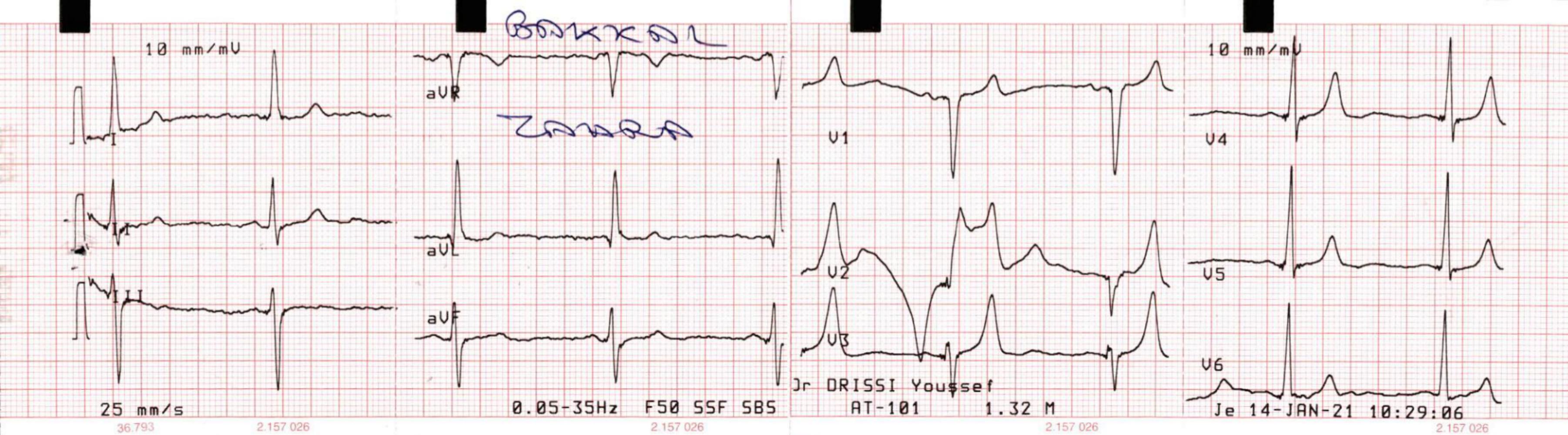
NOM : BAKKAL
PRENOM : ZAHRA
DATE D'EXAMEN : 14.01.2021

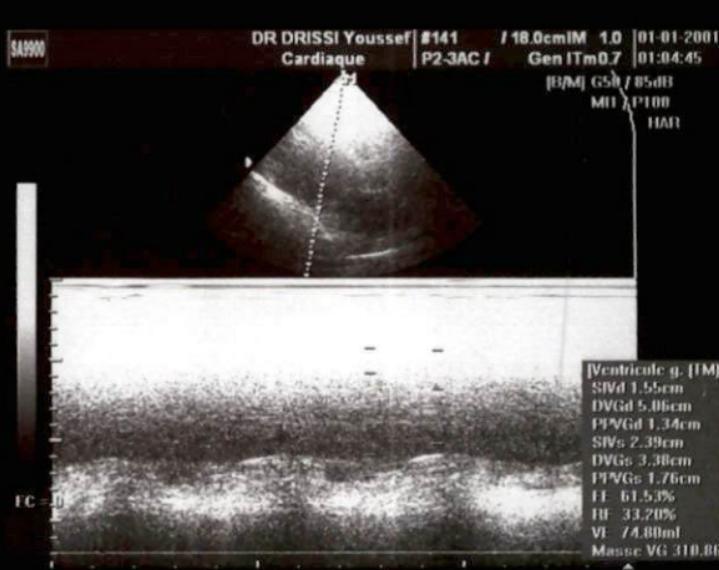
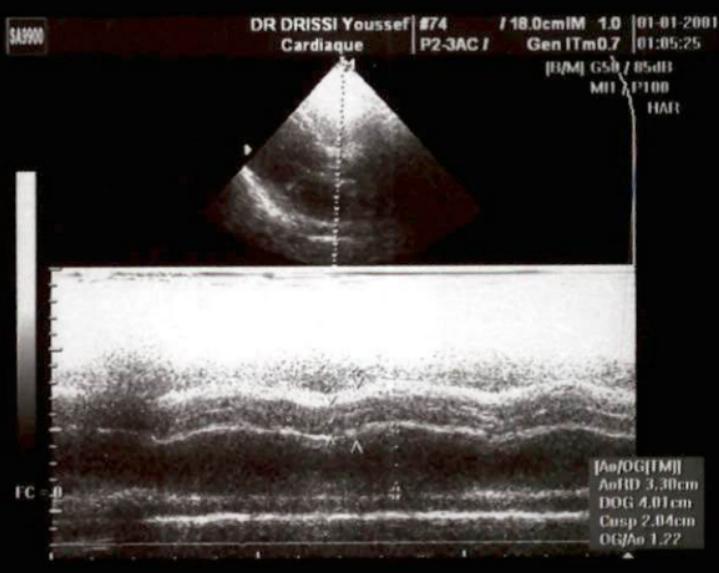
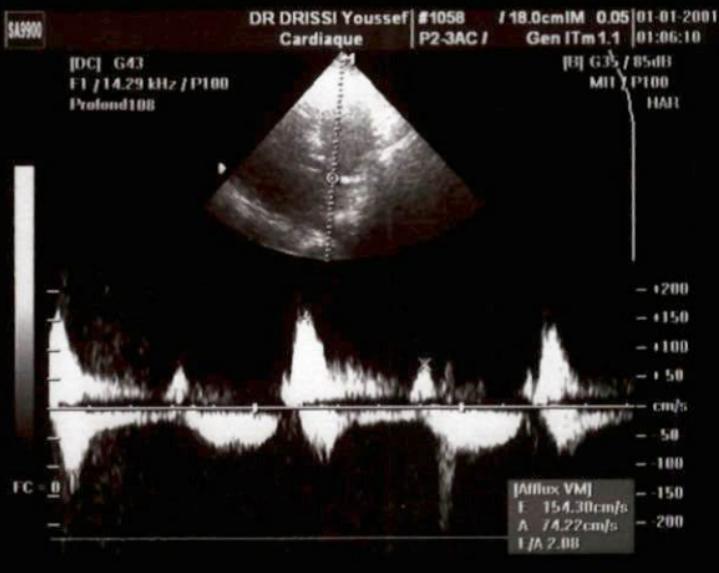
- Aorte ascendante de taille normale = 33 mm. Oreillette gauche de taille (40 mm) et cinétique normales, sans thrombus visible.
- Ventricule gauche non dilaté (50 mm/33 mm), de cinétique globale et segmentaire normale, avec FR à 33 % et FE à 61 %.
- PRVG basses. Trouble de la fonction diastolique : E/A = 2.
- HVG concentrique : ESIVd = 15 mm, EPPd = 13 mm.
- Appareil valvulaire mitral : calcifié. IM grade 2.
- Appareil valvulaire aortique : sans particularités.
- Pas d'hypertension artérielle pulmonaire. PAPS = 8.
- Péricarde : pas d'épanchement.
- Crosse aortique : sans particularités.
- Cavités droites de taille normale. VD = 20 mm. VCI non dilatée, compliant.

AU TOTAL :

**Cardiopathie hypertensive avec trouble de la relaxation du VG.
PRVG basses. Fonction systolique du VG conservée.
IM grade 2. Pas d'HTAP.
Pas d'épanchement péricardique.**

Dr. Youssef DRISSI
CARDIOLOGISTE
100 boul. Oum Errabii
Casablanca - Tel. 05 22 93 86 00





SA9000

DR DRISSI Youssef #1058 / 18.0cmIM 0.05 01-01-2001
Cardiaque P2-3AC I Gen ITm 1.1 01:06:10[DC] G43
F1 /14.29 kHz /PI00
Profond100[B] G35 / 85dB
MI1 / PI00
HAR

— +200
— +150
— +100
— +50
— cm/s
— -50
— -100
— -150

FC = 0

[Régurg VM]
Vmax: 232.43cm/s 700
Gmax: 21.61mmHg

